



Parc naturel Burdinale - Mehaigne



**Programme
d'actions
2025**

PROGRAMME D' ACTIONS 2025

INTRODUCTION	3
ZOOMS SUR QUELQUES ACTIONS PHARES	5
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	6
Natura'liste : 1 an d'inventaires d'espèces	6
Nature ORDINAIRE ET ESPÈCES ANTHROPOPHILES	7
Des sites vitrines pour la biodiversité	8
AXE 2 PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	9
Les entité paysagères : quesaco ?	9
Paysages et carrières	10
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE	11
Tisser du lien entre agriculteurs et citoyens	11
Mise en place d'une reflexion sur le carbone du sol via le bilan humide	12
AXES TRANSVERSAUX	13
Faire l'école du dehors	13
A la découverte des hirondelles et martinets en 2025	14
Nouveau plan de gestion et canva commun	15
SUBVENTION BIODIVERSITE 2025 : DETAILS DES DEPENSES	16
LE PROGRAMME D' ACTIONS COMPLET : TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ACTIONS 2025	20
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	41
PLAN DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	43

INTRODUCTION

Pour l'année 2025, nos financements sont a priori assurés, et nous ne sommes pas dans l'attente de l'acceptation de projets pour réaliser le programme d'actions que nous avons élaboré. C'est une très bonne nouvelle, et c'est assez rare. D'ailleurs, en 2025, nous allons écrire et déposer un certain nombre de projets pour assurer la suite de nos missions, puisque certains projets ou financements de 2025 ne seront pas reconduits en 2026.

Pour 2025, nous avons donc une idée assez claire de ce que nous pourrions réaliser, bien que ces dernières années nous aient appris que la vie des Parcs naturels est pleine de surprises et de rebondissements. Nous avons donc programmé de belles actions dans tous nos domaines de prédilection : nature, sensibilisation du public, agriculture durable, paysage, etc. Dès lors, les présenter toutes aurait été long et fastidieux. Nous avons donc préféré mettre en lumière une petite dizaine d'actions « phares » dans les premières pages de ce rapport. Il ne s'agit pas forcément des actions qui nous prendront le plus de temps, mais ce sont des actions qui devraient être un peu emblématiques de l'année qui se profile. Nous présentons également plus en détail les actions menées grâce à la subvention « biodiversité », tel que demandé par la DNEV. Les actions présentées plus en détail ne représentent donc qu'une toute petite part des actions et activités menées par l'équipe du Parc naturel et ses partenaires. Une liste plus exhaustive des actions projetées est reprise dans le tableau de la page 18 à la page 39. Ce tableau présente à la fois les actions récurrentes que nous menons déjà depuis plusieurs années (voire plusieurs dizaines d'années pour certaines...) et que nous comptons bien encore mener les années suivantes, et, dans une deuxième colonne, les actions un peu plus spécifiques à 2025. Ces actions seront soit menées une seule fois en 2025, soit entamées en 2025, et pour certaines d'entre elles, il s'agit d'actions qui ont déjà été menées mais qui n'ont pas forcément vocation à perdurer dans le temps. Au total, ce sont des centaines d'actions qui sont prévues pour 2025 et plusieurs dizaines de projets. Notre équipe est très enthousiaste à l'idée de réaliser ce très beau programme que nous avons voulu à la fois ambitieux et réaliste, et que nous vous présentons donc ici.

ZOOMS SUR QUELQUES ACTIONS PHARES

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	6
Natura'liste : 1 an d'inventaires d'espèces	6
Nature ORDINAIRE ET ESPÈCES ANTHROPOPHILES	7
Des sites vitrines pour la biodiversité	8
AXE 2 PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	9
Les entité paysagères : quesaco ?	9
Paysages et carrières	10
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE	11
Tisser du lien entre agriculteurs et citoyens	11
Mise en place d'une réflexion sur le carbone du sol via le bilan humide	12
AXES TRANSVERSAUX	13
Faire l'école du dehors	13
A la découverte des hirondelles et martinets en 2025	14
Nouveau plan de gestion et canva commun	15

NATURA'LISTE : 1 AN D'INVENTAIRES D'ESPÈCES

Le 1^{er} janvier 2025 sera lancé le projet Natura'Liste, et se déroulera jusqu'au 31 décembre. Durant une année entière seront réalisés des inventaires de la faune et de la flore sur l'ensemble du territoire Burdinale-Mehaigne. Le projet donnera la part belle aux partenariats et à la participation citoyenne. Il répondra à des objectifs du Parc naturel et de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs ».

Les objectifs de ce projet sont nombreux :

- Etablir une liste des espèces présentes sur le territoire
- Réaliser des inventaires sur plusieurs sites importants en termes de conservation de la nature
- Sensibiliser et impliquer les citoyens via des animations, des balades, des inventaires participatifs...
- Dynamiser un groupe de naturalistes locaux (Groupe Action Nature)
- Présenter et valoriser la diversité de la faune et de la flore sur le territoire
- Mettre en avant des espèces et groupes d'espèces moins ou peu connus du grand public (mollusques, araignées, syrphes...)
- Etc.

Le 28 juin 2025, lors de la Fête du Parc naturel & Cie organisée avec nos partenaires aux Jardins de Longpré à Wanze, nous serons à mi-parcours de ce projet. Cette journée sera alors l'occasion de présenter les premiers résultats de Natura'Liste. Elle permettra également de sensibiliser un large public à la biodiversité de notre territoire via des animations, des balades, des stands, ... Grâce à la participation de partenaires naturalistes généralistes

ou spécialisés, nous pourrons réaliser des inventaires le jour même en impliquant les visiteurs. Nous pourrons également compter sur la présence d'organismes spécialisés dans la conservation de la nature (Natagora, Cercles des Naturistes de Belgique, Contrat de Rivière Meuse-Aval...). Le projet durant une année, arriverons-nous à recenser 365 espèces lors de cette unique journée ?

Les Jardins de Longpré sont des terrains destinés au



maraîchage biologique et à l'accueil de la biodiversité. Ils sont traversés par un petit cours d'eau, ils présentent une diversité de milieux intéressants (mares, noues, bois, prairies, verger, murs de pierres...). Nous aurons également accès à des terrains aux alentours, tandis qu'un partenariat avec Carmeuse nous permettra d'accéder à certaines zones dans les carrières. Bref, un grand terrain de jeux pour faire de belles découvertes lors de cette journée !

Combien d'espèces trouverons-nous sur notre beau territoire en 1 an ? Les paris sont ouverts et la réponse sera donnée début 2026 !

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	1-2-3-4-6	2-7-9-13
Contribution(s) secondaire(s)	1-7	3-16

NATURE ORDINAIRE ET ESPÈCES ANTHROPOPHILES

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne regorge d'une riche biodiversité pour la région. Des espèces relativement rares sont présentes sur le territoire dont certaines espèces Natura 2000. Nous pouvons par exemple citer la Mulette épaisse, le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, le Milan royal... Ces espèces sensibles et plus rares sont importantes et nous nous attelons à mener des actions avec nos partenaires afin de tenter de les préserver.

Cependant, tout autant que les espèces rares, ce sont aussi les espèces communes qui font la richesse de notre territoire. Rappelons-nous qu'autrefois, des espèces considérées par certains comme des indésirables sont aujourd'hui éteintes en Wallonie. C'est le cas par exemple du Hamster d'Europe qui était présent en grand nombre dans nos plaines agricoles. Et que dire du Moineau friquet, dont les populations diminuent énormément alors qu'il était autrefois bien présent ? Même le très commun Moineau domestique a préoccupé les naturalistes en raison de la diminution parfois inquiétante de ses effectifs. N'oublions donc jamais qu'une espèce très commune peut parfois rapidement devenir une espèce rare. Nous pensons donc qu'il est important d'y être attentif et de mettre en place des actions visant à aider la nature ordinaire et vivant à nos côtés.



C'est pour cette raison que nous lançons le projet Ord'i'Nat, qui vise à mettre en place une série d'actions en faveur de la nature ordinaire et des espèces anthropophiles, vivant à proximité de l'homme.

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons mettre en place des actions diverses et variées - certaines que nous menons déjà mais aussi des nouvelles. Des liens seront bien entendu faits avec nos autres projets dont « Les Apis jardins », les ligneux champêtres...



Dans le cadre de ce projet, nous comptons entre-autres :

- Réaliser le suivi d'espèces comme le Moineau friquet, la Chevêche d'Athéna...
- Sensibiliser le grand public à la biodiversité qui se trouve juste à nos portes et parfois même dans nos maisons
- Proposer des aménagements au niveau de certains bâtiments
- Aider et conseiller les citoyens pour la réalisation d'aménagements en faveur de la faune et de la flore dans leurs jardins et leurs habitations
- Proposer, moyennant convention, un service d'aide aux citoyens qui n'ont pas les moyens de réaliser physiquement certaines actions (placement de nichoirs, création d'une prairie fleurie...).

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7 – 21 – 23	15 – 16 – 17 – 51 - 77
Contribution(s) secondaire(s)	4 – 19 – 30 – 31	10 – 48 - 69 – 72 – 73 - 75

DES SITES VITRINES POUR LA BIODIVERSITÉ

Le projet LEADER « Ensemble pour la sauvegarde des pollinisateurs » du GAL Burdinale-Mehaigne permet, dans un objectif d'amélioration du maillage écologique et de sensibilisation du public aux pratiques et aménagement favorables aux pollinisateurs, de créer des sites vitrines pour l'accueil de la biodiversité.



Un site vitrine est un jardin public sur lequel des aménagements favorables à la biodiversité sont créés. De nombreux aménagements et gestions existent afin d'accueillir la biodiversité. Il s'agit par exemple de prairies fleuries, de spirale aromatique, des mares naturelles, des nichoirs pour oiseaux apportant ressources alimentaires et abris à la faune... Ces jardins sont aussi gérés de manière écologique en adoptant par exemple la tonte différenciée, le fauchage tardif, en respectant la spontanéité et interdit l'utilisation de produits phytosanitaires et autres pesticides de synthèse, limitant ainsi les impacts sur les pollinisateurs.

En plus d'être de véritables petites réserves naturelles accessibles au public, ces jardins ont une vocation didactique. Des panneaux informatifs sur les espèces et les aménagements présents seront installés, proposant ainsi aux visiteurs de découvrir ces jardins et de les conscientiser quant aux actions

que chacun pourrait reproduire en faveur de la biodiversité.

Ces sites aménagés seront intéressants pour l'organisation et l'accueil de nombreuses activités sur le thème de la nature (balades guidées, inventaires participatifs, stages, formations). Ces vitrines permettent aussi de mettre en valeur et d'accueillir des initiatives citoyennes comme la création des potagers collectifs, un four à pain ou encore de mettre en valeur des compétences locales comme la vannerie à base de saules.

A terme du projet se terminant en 2027, l'objectif est qu'un jardin vitrine soit présent dans chacune des communes du territoire. En 2025, les communes du territoire seront consultées afin de sélectionner des sites potentiels et de réfléchir à la conception de ces derniers. Le critère principal est l'accessibilité et la visibilité de ces lieux par le public, afin que chaque habitant puisse en profiter.

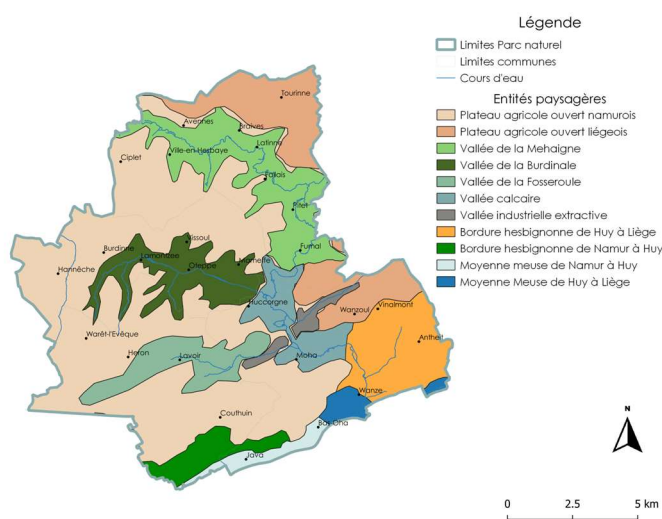
La conception de ces sites vitrines rejoint un autre projet du Parc naturel, celui du réseau « Les Apis jardins ». En effet, ces jardins vitrines illustrent les aménagements et les mesures proposées dans la charte du projet des Apis jardins. Les visiteurs seront invités à contacter le Parc naturel s'ils souhaitent rejoindre le réseau et mettre en place l'un des aménagements présents sur ces sites.

Le connaissez-vous ? Le jardin des pollinisateurs, autrement dit, le jardin de la maison du Parc naturel, est un des quatre sites vitrines prévus dans ce projet. Il a été inauguré en 2024 à l'occasion de la fête du Parc naturel. Nous vous invitons à le visiter pour découvrir sa conception et les aménagements créés afin d'en faire un lieu reposant et écologique.

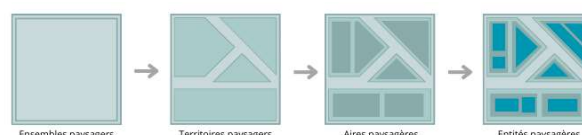
Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	4 -7	9-10-15
Contribution(s) secondaire(s)	11 – 31	26-27 -75

LES ENTITÉ PAYSAGÈRES : QUESACO ?

Le territoire du Parc naturel est divisé en entités paysagères. Ce découpage est réalisé en fonction des caractéristiques paysagères des différents endroits. En effet, la vallée de la Meuse ne présente pas les mêmes caractéristiques entre Braives et Fumal ou entre Huccorgne et Wanze, tout comme la vallée de la Burdinale est très différente de celle de la Meuse. Les paysages sont intimement liés aux reliefs, aux éléments naturels, à l'activité humaine. Ces éléments peuvent varier fortement à l'échelle du territoire du Parc, et c'est ce qui crée la grande diversité de paysages de ce dernier. Les entités permettent de décrire de manière la plus détaillée possible chaque paysage et d'être au plus proche de ce que nous retrouvons sur le terrain. Les 11 entités se regroupent en trois groupes : les Vallées (Burdinale, Meuse, Fosse, Industrielle extractive et Calcaire), les Plateaux agricoles (namurois et liégeois) et les entités plutôt liées à la Meuse (bordure hesbignonne de Namur à Huy et de Huy à Liège et la Moyenne Meuse de Namur à Huy et de Huy à Liège).



Ce découpage, qui découle du découpage de la Wallonie en Ensembles, Territoires et Aires paysagers de la Commission Permanente du Développement Territorial, permet d'être au plus proche des spécificités locales lorsque l'on analyse le territoire.



Les différentes entités sont définies et décrites dans la Charte paysagère. Leurs forces et leurs faiblesses en termes de paysage, ainsi que les enjeux qui y sont liés, y sont détaillés. Ces documents sont très complets et par conséquent, plutôt longs à lire et à prendre en main. L'objectif a donc été de créer des fiches reprenant de manière condensée ces informations. A chaque entité correspond donc une fiche qui la décrit, la localise, en donne les points forts et les points faibles selon les thèmes et les enjeux. Une carte de l'occupation du sol est aussi présentée à la fin de la fiche afin d'avoir une vue directe sur le type d'entité (plutôt agricole, prairie, importance des villages, ...).

Le but de cet outil est de faciliter la prise en main du découpage du territoire en entités paysagères. A destination principalement des services d'urbanisme et des CCATM, le but est de pouvoir prendre en compte les spécificités du territoire lors de la prise de décision, que ce soit pour les permis d'urbanisme ou la création de projets.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14 - 15	33 - 34 - 35 - 36
Contribution(s) secondaire(s)		

PAYSAGES ET CARRIÈRES

Une des actions de la Charte paysagère vise la mise en place d'un partenariat entre le Parc naturel et les exploitants carrières, afin de mettre en œuvre divers projets. Parmi les trois carrières que compte le territoire, celle de Carmeuse à Moha est la plus importante et est le partenaire principal de cette action. Une première rencontre entre le Parc naturel et Carmeuse a eu lieu en juin 2021 à l'initiative du projet de la charte paysagère.

Il ressortait des échanges différentes pistes de projets. Ces projets devront s'affiner au fil des discussions entre le Parc naturel et Carmeuse.



Le premier projet concerne la réflexion sur le réaménagement des fosses en fin d'exploitation en vue d'intégrer les préoccupations paysagères et environnementales en collaboration avec le Parc naturel.

Le deuxième projet viserait la valorisation touristique des carrières, notamment via la création de boucles de randonnées.

La troisième idée abordée est l'organisation de journées de sensibilisation et d'information sur les carrières, selon diverses thématiques et en partenariat avec d'autres acteurs du territoire du Parc naturel, comme le Château de Moha, le Contrat de rivière, etc.

L'action suivante est la mise en place d'un observatoire photographique en ligne dont le but sera de suivre, au fil du temps, à la fois l'évolution des paysages industriels où l'activité a cessé, et l'évolution des paysages industriels en cours de modification (nivellements, plantations, etc.). Les paysages liés à l'exploitation du sous-sol peuvent en effet évoluer fortement. Cet observatoire permettrait de documenter cette évolution.

Une dernière action envisagée est un travail sur la « trame noire », qui interrogerait la présence ou non de pollution lumineuse la nuit, pour préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne.

Le but de ces projets est de mettre en place un véritable dialogue avec les exploitants carrières et de pouvoir accéder aux milieux exceptionnels que constituent les carrières, en activité ou à l'arrêt.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14	33
Contribution(s) secondaire(s)	14-15	33-34-36

TISSER DU LIEN ENTRE AGRICULTEURS ET CITOYENS

Sur le territoire du Parc naturel, composé à 80% de terres agricoles, la question de l'agriculture est centrale. Cela fait plus de six ans à présent que le pôle Agriculture du PNBM compte deux chargés de mission. Cette stabilité a permis de créer une relation de confiance étroite entre le Parc naturel et le monde agricole. Nous organisons régulièrement des rencontres et des formations avec les agriculteurs autour de thèmes comme l'agriculture de conservation des sols, ou la réduction des produits phytosanitaires et des intrants.

Maintenant que ce lien essentiel est tissé, il s'agit d'élargir la toile et d'inclure les citoyens dans la réflexion sur l'agriculture de demain, ou à tout le moins les informer des enjeux. Les habitants du territoire sont entourés de champs et n'ont pas toujours conscience des réalités des agriculteurs.



Au travers des réactions à nos publications sur les réseaux sociaux, nous décelons l'intérêt des citoyens de mieux comprendre ce qu'il se passe, d'être au courant des innovations ou des essais mis en œuvre pour plus de résilience sur le territoire.

Toutefois, les agriculteurs eux-mêmes ne sont pas nécessairement à l'aise dans les échanges directs avec les citoyens. Ils sont pourtant souvent demandeurs de partager leurs expériences et leurs

ressentis sur des sujets « épineux » du monde agricole.



C'est en cela que les chargés de mission du Parc naturel peuvent contribuer à renforcer le lien entre les cultivateurs et les citoyens. Nous organiserons donc en 2025 des événements, des conférences ou encore des soirées d'échange qui permettront aux deux univers de se rencontrer pour mieux se comprendre.

Chaque année, en juin, l'équipe du PNBM met sur pied la Fête du Parc naturel & Cie. Nous profiterons en 2025 de cet événement qui rassemble un bon millier de personnes pour favoriser la discussion entre les hommes de la terre et les citoyens.

Nous serons également présents lors de festivités et marchés locaux. Par exemple, une fête sur le thème du sol aura lieu en avril sur la commune de Braives (organisée par l'Atelier de la Traversine) et nous y serons présents avec cet objectif d'augmenter les échanges entre agriculteurs et citoyens. Nous avons également prévu un ciné-débat au mois de mai, en partenariat avec le Centre culturel, sur le thème de l'agriculture.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	23	58
Contribution(s) secondaire(s)	22	52-53-54-55

MISE EN PLACE D'UNE REFLEXION SUR LE CARBONE DU SOL VIA LE BILAN HUMIDE

Dans la cadre du projet GAL Résilience, une réflexion va être menée avec les agriculteurs du territoire sur le carbone du sol.

Le carbone est un élément présent à l'état gazeux dans l'atmosphère qui participe directement à la croissance des végétaux via la photosynthèse. Il suit un cycle de transformation qui le fait passer par le sol sous forme de matière organique (MO = végétaux, animaux en décomposition, etc.) avant de retourner dans l'atmosphère via la minéralisation par la vie du sol et la respiration. Le carbone du sol génère de multiples bienfaits pour l'environnement mais aussi l'agriculteur. Tout d'abord, le sol est un réservoir de carbone essentiel pour le climat. Les sols en stockent des quantités importantes à l'échelle du globe, jouant ainsi un véritable rôle dans la réduction des émissions de GES. À ce niveau, l'enjeu actuel est non seulement d'en stocker davantage mais aussi de limiter les pertes par minéralisation ou dégradation des sols (par l'urbanisation, la déforestation ou plus directement sur le territoire, par les retournements de prairies par exemple).

Enfin, le carbone joue un rôle très important au niveau agronomique : catalyseur de l'activité biologique, stabilité et structuration des sols, résilience face à la sécheresse et l'érosion et bien d'autres.

Les sols wallons présentent des tendances significatives à l'appauvrissement en matières organiques, et donc en carbone. Plusieurs pratiques expliquent cette régression. Le travail du sol de plus en plus intensif, lié aux rotations, expose davantage la matière organique à la minéralisation par les microorganismes. L'emploi d'engrais minéraux fertilise la terre sans lui apporter le carbone que l'on trouve dans les intrants organiques comme le fumier. Il y a donc un appauvrissement général des

terres qui se marque plus au niveau des terres cultivées par rapport aux prairies.



Étant donné l'importance de la matière organique et son influence positive sur l'environnement, il s'agit de maintenir des entrées importantes de matières organiques, en les adaptant à minima aux sorties. Pour y arriver, les agriculteurs peuvent privilégier les intrants organiques (fumiers, lisiers, composts, etc.) et adopter les pratiques culturales dites « de conservation » qui misent sur la réduction du travail de sol et la restitution des résidus de culture (coproduits non-valorisés comme les collets de betteraves, les pailles hachées ou les cannes de maïs cultivé pour le grain). Les couverts d'interculture font partie des outils les plus efficaces pour produire une biomasse qui sera une source de MO pour le sol.

Tout au long de 2025, le Parc naturel proposera aux agriculteurs le calcul du bilan humique, une méthode rapide pour estimer si la rotation et les pratiques de la ferme contribuent à un équilibre positif ou négatif sur le stock de carbone du sol. Ce travail sera appuyé par l'asbl Greenotec qui animera la réflexion par des interventions de terrain (coins de champ, ateliers en salle, etc.).

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22	54
Contribution(s) secondaire(s)	22	52-53

FAIRE L'ÉCOLE DU DEHORS

L'école du dehors est un ensemble diversifié de pratiques éducatives et pédagogiques : elle permet d'aller à la découverte de la nature, de soi, des autres et de son environnement. Dans son optique d'éducation à l'environnement et de sensibilisation, le Parc naturel souhaite offrir la possibilité aux écoles du territoire de mettre en place cette pratique éducative.

Découvrir les apprentissages dans un contexte extérieur aide les enfants à développer leur autonomie, leur intelligence émotionnelle et leur coopération. Cela les amène à s'intéresser à la nature, or c'est en la connaissant qu'on développe l'envie de la protéger. L'école du dehors permet aux enseignants d'appuyer la matière vue en classe ou de la développer. Aller dans la nature se prête notamment bien à l'approche de l'étude du paysage, des grandeurs, du cycle de l'eau, mais c'est aussi un cadre parfait pour travailler sur des notions de base tant en français qu'en mathématiques, en touchant et stimulant les différents types d'intelligences des enfants.

Concrètement, l'école du dehors vise aussi bien les enfants (de maternelle, primaire, secondaire, spécialisé ou non scolarisés) que les adultes responsables de groupes (enseignants, éducateurs, assistants, etc.).

L'école du dehors est une manière d'apprendre par la nature, en immersion. Idéalement, il est recommandé d'aller au même endroit à chaque séance, de sortir le plus souvent possible (au moins une fois par mois), de sortir en toute saison (même s'il pleut ou s'il fait froid), de consacrer du temps au jeu libre et de faire du feu là où on en a le droit. Faire l'école dehors permet d'être en lien avec le monde réel et de vivre les apprentissages, d'être en mouvement, ce qui facilite les apprentissages, de solliciter tout l'être (intellect, curiosité, imaginaire, 5

sens, corps). Enfin, la fréquentation régulière de la nature offre des impacts bénéfiques sur le développement des enfants (à l'inverse, le manque de contact avec la nature crée des problèmes physiologiques et psychologiques).



Dès 2025, nous proposerons des sorties d'un demi-jour ou d'une journée complète, au départ de l'école pour les classes de maternelle et primaire. Les enfants exploreront ainsi des lieux proches de leur école/de leur lieu de vie. Ils découvriront les spécificités et les richesses du territoire Burdinale-Mehaigne tout en s'appropriant les espèces emblématiques du Parc via des activités de découvertes ludiques.

Afin de pouvoir construire un projet cohérent et tisser un lien avec la classe, le nombre minimum de sorties encadrées par nos soins sera de 3. Lors des animations, nous proposerons différentes activités en extérieur pouvant inclure des balades, des activités sensorielles, des découvertes naturalistes, des jeux, des apprentissages formels via des mises en situation concrètes, etc. Les enseignants pourront ensuite demander d'autres animations plus ou moins régulières, ou continuer par eux-mêmes la démarche de l'école du dehors. Nous leur fournirons les bases et l'accompagnement nécessaires pour pérenniser le projet. Ainsi l'enseignant et sa classe deviendront acteurs de leur école du dehors.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	72-75
Contribution(s) secondaire(s)		

A LA DECOUVERTE DES HIRONDELLES ET MARTINETS EN 2025

Depuis sa création, le Parc naturel organise des activités de sensibilisation pour le grand public, adultes comme enfants.

Nous avons choisi pour 2025 de sensibiliser les enfants à la thématique des hirondelles et martinets, des espèces vivant proches de nous et porteuses de nombreux symboles. Sur notre territoire, les hirondelles rustiques et de fenêtre et les martinets noirs sont encore bien présents, mais diverses menaces pèsent cependant sur leurs populations : diminution des insectes, rénovation du bâti, changements dans le bâti agricole, destructions des nids...



Afin de faire connaître ces espèces mais aussi d'informer sur ce qui peut être mis en œuvre pour les protéger (respect des nids, pose de nichoirs, bacs à boue, ...), nous proposerons une animation spécifique pour les écoles du territoire. Là où la situation s'y prête, nous les accompagnerons également dans la création d'un bac à boue (p.ex. école communale Wanze car nids présents sur les bâtiments) ou la pose de nichoirs (si les conditions favorables à l'accueil des hirondelles ou martinets sont réunies).

Pour concrétiser cette animation, nous bénéficierons de l'expérience de notre animatrice sur cette thématique (>8 ans d'animation sur les

hirondelles et martinets, y compris en écoles, au sein d'Aves Namur/Natagora). Nous disposons également déjà de matériel spécifique : des silhouettes en bois des espèces, un conte sur les hirondelles à destination des plus jeunes, un PowerPoint de présentation adapté aux enfants, des fiches pédagogiques d'animations, plusieurs supports vidéo et brochures réalisés précédemment par le Parc naturel, des longues-vues et des jumelles. Les écoles du Parc naturel seront informées de l'animation directement par e-mail à la direction, en plus d'une campagne d'information sur notre site web, le journal du Parc (numéro de printemps) et via notre page Facebook. Les enseignants intéressés recevront un dossier pédagogique pour accompagner et prolonger la thématique en classe. En effet, elle permet d'aborder de nombreux sujets comme la migration (géographie) ou l'étude du monde vivant (classification des animaux, régimes alimentaires, ...).

De plus, des balades guidées au départ des écoles seront proposées afin d'aller voir des colonies d'hirondelles à proximité (p.ex. nids sur les bâtiments de l'école communale de Wanze, nids sur les bâtiments de l'administration communale ou sur la ferme de la Grosse Tour pour l'école de Burdinne, ...).

Enfin, afin d'élargir le public touché, l'activité du « Club des petits naturalistes » de juin sera dédiée à la thématique des hirondelles et martinets.

Des activités visant les adultes, comme une balade guidée spéciale hirondelles à la fin du printemps et une soirée-conférence, seront aussi proposées (ponctuellement).

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	71-72-75
Contribution(s) secondaire(s)		

NOUVEAU PLAN DE GESTION ET CANEVAS COMMUN

L'année 2025 marque la fin de notre plan de gestion décennal couvrant la période 2015-2025. Durant cette année 2025, nous allons donc nous atteler à élaborer le plan de gestion suivant. Ce travail d'envergure mobilisera ponctuellement toute l'équipe du Parc naturel.

Sur les 13 Parcs naturels wallons, 7 autres Parcs naturels doivent également renouveler leur plan de gestion pour 2026. C'est donc l'occasion de définir ensemble un canevas commun. Depuis quelques mois déjà, les 13 Parcs naturels wallons, la Fédération des Parcs naturels de Wallonie ainsi que l'administration travaillent ensemble pour élaborer ce document uniformisé qui tiendra lieu d'étalon.



Il y a 10 ans, lorsque les premiers plans de gestion décennaux ont été réalisés, chaque Parc naturel a travaillé sur un modèle propre. Nous avons donc différents retours d'expériences qui nous ont permis d'identifier les forces et faiblesses de chacun de nos documents, ainsi que les points d'attention pour la réalisation de notre trame commune et surtout, pour l'élaboration de nos objectifs. Les préoccupations et les enjeux peuvent fortement évoluer au cours d'une décennie. Il est donc important d'être visionnaire, de se projeter dans le long terme et de viser la robustesse.

Ce canevas commun, qui se profile déjà comme étant assez ambitieux et nous permettant d'intégrer les politiques européennes et régionales dans les matières qui nous concernent, devrait être finalisé dans les premiers mois de 2025.

En parallèle à ce travail d'uniformisation, le diagnostic de notre territoire sera actualisé. En effet, le dernier diagnostic du Parc naturel datant de 2015, il serait intéressant de le rafraîchir pour identifier les changements notables ayant impacté la région depuis. L'auto-évaluation intermédiaire de notre plan de gestion 2015-2025 (faite en 2022) sera également mise à jour pour permettre d'avoir une évaluation sur l'ensemble de la période couverte par le document. La révision de ces documents constitue une tâche conséquente mais primordiale, puisqu'ils serviront de bases pour définir les enjeux du territoire et réfléchir plus précisément aux objectifs et aux projets à mettre en place dans les 10 prochaines années.

Ce processus d'élaboration du nouveau plan de gestion ne sera pas uniquement réalisé par la Commission de gestion et l'équipe technique du Parc naturel. En effet, le processus se veut participatif et intégrera dès lors nos nombreux partenaires, la vision des citoyens, et celles de nos communes. Des ateliers, des rencontres et des groupes de travail seront organisés au cours du premier semestre 2025 dans le but d'alimenter nos réflexions, d'élargir nos approches et de nous permettre d'établir un plan de gestion pertinent pour la période 2026-2035. Ce dernier sera rédigé avant la fin de l'année pour pouvoir être validé par les différentes instances compétentes.

2025

SUBVENTION BIODIVERSITE 2025 : DETAILS DES DEPENSES

FRAIS DE PERSONNEL → 24.480 €

La subvention Biodiversité 2025 sera en partie utilisée pour le paiement d'une partie du salaire de certains chargés de missions du Pôle nature à raison de 25.000 €. Cela nous permettra de maintenir certains postes du Pôle nature qui étaient sur des subventions spécifiques en 2024. Les chargés de missions consacreront du temps de travail à la gestion et la réalisation concrète de certains projets repris dans le présent programme d'actions. Nous pourrons ainsi développer l'un ou l'autre nouveau projet et surtout garantir, dans une certaine mesure, la continuité de certains projets pour lesquels nous avons pu bénéficier de subventions spécifiques qui ne sont pas prolongées en 2025.

Le Pôle nature du Parc naturel a de nombreux projets pour cette année 2025, la subvention Biodiversité va nous permettre de lancer un projet qui nous tient à cœur depuis longtemps : le projet « nature ordinaire et espèces anthropophiles » qui est détaillé dans un zoom de ce programme d'actions. Le personnel pourra également consacrer une partie de son temps de travail pour assurer la continuité de certains projets qui se terminent. Par exemple, une partie du budget sera utilisée afin qu'un chargé de mission puisse assurer la continuité du projet Ligneux champêtres en Burdinale-Mehaigne (entretien d'arbres, conseil aux particuliers et aux communes, commande groupée...). Il en est de même pour la continuité du projet PRW123 sur la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet. Des nichoirs ont été placés dans le cadre de ce projet spécifique qui est maintenant terminé. La subvention Biodiversité nous permettra de consacrer du temps au suivi des nichoirs ainsi qu'au suivi des populations de ces deux espèces. Grâce à cette subvention, un chargé de missions pourra consacrer une partie de son temps à l'organisation d'un *bioblitz* (le projet Natura'liste) qui, nous l'espérons, nous permettra de récolter de nombreuses données et de sensibiliser un large public à la conservation de la nature. Ce *bioblitz* est également présenté plus précisément dans un zoom et il s'agira d'une action inédite sur notre territoire.

ENTRETIEN ET PLANTATION DE LIGNEUX CHAMPÊTRES → +/- 3.000 €

Nous souhaitons pérenniser notre projet Ligneux champêtre en Burdinale-Mehaigne car il s'agit d'une thématique qui nous occupe depuis la création du Parc naturel. Nous pouvons entretenir certains arbres nous-mêmes mais d'autres cas sont parfois plus compliqués ou dangereux. Pour ces derniers, nous préférons donc externaliser le travail. Le budget prévu ici permettra donc entre autres de payer une entreprise externe pour la réalisation d'entretien d'arbres (arbres têtards ou arbres fruitiers). Ce budget pourra également nous servir pour la plantation de nouveaux arbres fruitiers ou de nouvelles haies afin de maintenir et développer ce patrimoine au niveau du territoire. D'autres actions en lien avec les arbres pourraient également être menées avec cet argent (panneaux didactiques, brochures...). Une partie du budget pourrait aussi être consacrée au paiement de formateurs externes qui pourraient intervenir dans notre cycle de formation consacré aux ligneux champêtres.

DÉPENSES PROJETS, FORMATIONS ET MATÉRIEL → 14.000 €

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS ET D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE → 5.000 € (ET BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUEL)

Dans le cadre de nos missions, nous essayons de trouver des moyens pour mettre en place des actions et des aménagements via des appels à projets ou des subventions spécifiques. Ce n'est malheureusement pas toujours possible de trouver un subventionnement spécifique et donc il est important que ce budget Biodiversité puisse nous servir pour réaliser des aménagements ou des actions en faveur de la biodiversité locale. Il nous semble aussi important de pouvoir laisser une place aux opportunités et donc une partie de ce budget pourrait être utilisée en fonction de celles qui se présenteraient. Enfin, il est également important de pouvoir prévoir quelques actions à l'avance. Le budget pourrait donc nous servir dans le cadre de plusieurs petits projets précis :

- Aménagement de l'ancienne morgue du cimetière de Burdinne en faveur de la Chevêche d'Athéna et des chauves-souris
 - Continuité de l'aménagement du jardin des pollinisateurs à la Maison du Parc naturel
 - Aménagement de petits coins de nature pour montrer qu'il est possible de faire un aménagement utile même sur de faibles surfaces
 - Aménagements et gestions sur des sites communaux ou des sites privés moyennant la mise en place d'une convention
 - ...

ACHAT DE MATÉRIEL DIVERS POUR L'ORGANISATION DU *BIOBLITZ* (PROJET NATURE'LISTE) ET LE LANCEMENT DU PROJET NATURE ORDINAIRE ET FAUNE ANTHROPOPHILE → +/- 800 €

Nous avons deux gros projets que nous souhaitons lancer et mener en 2025. Ces projets nécessiteront certainement l'achat de matériel (filets, nichoirs, boîtes diverses...). Nous souhaitons également éventuellement publier des documents qui nécessiteront d'être imprimés (brochures, fiches...).

ANIMATION ET SENSIBILISATION À LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT → +/- 1.200 €

Depuis quelques années, nous redéveloppons les animations pour les écoles et les activités extra-scolaires comme les stages durant les vacances scolaires et le club des petits naturalistes. En 2025, comme indiqué dans les zooms, nous allons également développer un projet autour de l'école du dehors. L'animation et la sensibilisation à la conservation de la nature et de l'environnement est un sujet qui nous est cher. Pour mener à bien ces projets, notre chargée de missions a besoin de pouvoir acheter du matériel didactique.

La sensibilisation passe également par la publication d'informations via nos différents médias (Journal du Parc, réseaux sociaux...). Dans ce cadre, nous avons souvent besoin de photos afin d'illustrer nos propos. Nous essayons toujours de prendre des photos directement nous-même mais ce n'est pas toujours possible surtout avec des espèces rares. Nous souhaitons donc pouvoir utiliser

une partie du budget pour acheter des photos qui nous serviront à illustrer des publications en lien avec la conservation de la nature et de l'environnement.

Le budget nous servira également à mettre en page et imprimer des supports d'informations (panneaux didactiques, brochures...).

ENTRETIEN ET ACHAT DE MATÉRIEL ET DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (POUR INVENTAIRES ET GESTIONS DES SITES) → +/- 2.300 €

Nous avons régulièrement besoin d'entretenir le matériel qui nous sert pour les aménagements ou les gestions de sites (débroussailleuses, barre de fauche, broyeur...). Sans ce matériel, nous ne pourrions pas réaliser un grand nombre de nos actions de conservation de la nature. Nous devons donc entretenir et réparer ce matériel et éventuellement remplacer des pièces. De même, afin de pouvoir travailler correctement et en sécurité, nos ouvriers et chargés de missions ont besoin de vêtements adaptés, d'équipement de protection individuelle... Le présent budget nous permet d'équiper correctement nos équipes afin que le travail puisse être réalisé dans de bonnes conditions.

Il se peut également que nous devions acheter du petit outillage ou des machines un peu plus importantes comme une visseuse, une débroussailleuse... Ce matériel est nécessaire pour que nous puissions réaliser des actions en faveur de la biodiversité.

FORMATION CONTINUE DES MEMBRES DU PÔLE NATURE → +/- 1.200 €

La formation continue et la montée en compétence des membres du Pôle nature est extrêmement importante à nos yeux. Pour cela, nous souhaitons prévoir l'utilisation d'un budget de 200 € par membre du Pôle nature afin qu'ils puissent se former à des thématiques en lien avec la nature et l'environnement.

ACHAT DE LIVRES ET ABONNEMENT À DES REVUES NATURALISTES → +/- 500 €

Nous sommes abonnés à différentes revues naturalistes très intéressantes (la Salamandre, la Hulotte, le carnet des espaces naturels...) et nous les consultons régulièrement dans le cadre de nos missions. De même, l'achat de livres est important si nous souhaitons nous tenir à jour dans nos connaissances et nous aider dans la réalisation de certains projets (inventaires, rédaction d'articles naturalistes...). En outre, tous les visiteurs de la maison du Parc peuvent profiter de nos livres et revues sur place ou via un système de prêt.

2025

LE PROGRAMME D’ACTIONS COMPLET :

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ACTIONS 2025

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2025
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblées générales - Conseils d'administration	
Conseil Scientifique et Technique		- Implication du CST dans l'élaboration du nouveau plan de gestion
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme - Travail en GT thématiques	
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Finalisation du document de demande - Dépôt de la demande dépendant de la finalisation du plan de gestion
Plan de gestion 2026-2036		- Elaboration du nouveau plan de gestion décennal du Parc naturel
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important avec le GAL - Porteur des fiches « Vers des systèmes agricoles plus résilients » et « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » (programmation 2024-2027)	
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Coordination et amélioration continue	
Règlement de travail		
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demandes de financements	- Montage d'un projet Interreg
Gestion du dossier BET	- Gestion de la thématique « Bien-Être au Travail » par le conseiller en prévention interne - Formations : recyclage BET et secourisme	
- Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	

	Actions récurrentes	Actions 2025
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Aménagement et entretien de la Maison du Parc naturel et de ses abords : pépinière, serre, jardin, verger, bois, cours, bâtiments... (il s'agit d'un travail conséquent)	- Soutien au projet de rénovation du reste des bâtiments

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

	Actions récurrentes	Actions 2025
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation		- Reprise en main du dossier par un membre du Pôle nature suite au départ du chargé de mission responsable de ce projet
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Réalisation de relevés floristiques ponctuels et encodage sur observations.be ou OFFH	
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Partage à la demande des informations et des données concernant la SEP	- Reprise en main du dossier par un membre du Pôle nature suite au départ du chargé de mission responsable de ce projet
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Encourager la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants sur base de l'étude de la SEP. Cette action est également prévue dans le cadre de la Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Finalisation du dossier de création d'une RNA sur Hannêche en partenariat avec le DNF et la commune de Burdinne (réalisé en partie en 2024 → finir en 2025) - Finalisation du projet octroyant une subvention à 12 parcs naturels pour la réalisation de projets de préservation et de restauration de la biodiversité
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » par notre équipe d'ouvriers et externalisation pour certains chantiers. Nous invitons les citoyens à participer aux gestions via le GAN (Groupe Action Nature). Quelques sites concernés : - o Verger et mares de la Motte à Ville-en-Hesbaye - o Les mares d'Anthéit - o Zone humide de Hannêche - o La Quiétude à Fallais - o Le Tiersa - o Le bois du Molu à Huccorgne - o Le Moulin de Ferrières - Partenariat et soutien aux communes de la réflexion à la réalisation de leurs projets nature et environnement : PCDR, BiodiverCité, Maillage Vert et Bleu, PST...	- Redynamiser et faire vivre le GAN (Groupe Action Nature) et le réseau des bénévoles naturalistes en partenariat avec les associations et partenaires locaux (CNB...) et en lien avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » - Finalisation du projet octroyant une subvention à 12 parcs naturels pour la réalisation de projets de préservation et de restauration de la biodiversité

Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		- Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : - o Identifier un réseau écologique territorial spécifique aux pollinisateurs - o Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000 - Organisation d'une action inspirée du bioblitz sur le territoire Burdinale-Mehaigne (projet Natura'Liste) - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : réalisation d'inventaires des pollinisateurs (papillons de nuit, syrphes, abeilles...)
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Partenariat avec le Contrat de Rivières (CRMA) concernant le suivi du Castor sur le territoire - Encodage des observations sur OFFH et Observations.be	
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites en faveur des habitats et espèces Natura 2000 - Rédaction de dossiers dans le cadre de l'intervention 355 de la PAC 2023-2027 - Mise en place d'actions en faveur des amphibiens et reptiles dont le Triton crêté et l'Alyte accoucheur - Mise en place d'aménagements agricoles en faveur de la petite faune des plaines - Action Castor en partenariat avec le CRMA - Accompagnement des communes pour des appels à projets du type BiodiverCité (proposition de projets, conseil, réalisation sur le terrain, participation aux consultations citoyennes, expertise locale...)	- Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : actions diverses afin de favoriser les pollinisateurs (2024 à 2027) : - o Rédaction de plans d'actions en faveur des pollinisateurs pour le territoire et chacune des communes - o Rédaction de fiche de gestion et de mise en place d'aménagements favorables aux pollinisateurs - o Mise en place d'aménagements sur le terrain et gestion de sites en faveur des pollinisateurs - o Définir et aménager 4 sites vitrines sur le territoire - Finalisation du projet octroyant une subvention à 12 parcs naturels pour la réalisation de projets de préservation et de restauration de la biodiversité
Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires en lien avec les projets menés et les projets de nos partenaires - Encodage des observations sur OFFH et Observations.be	- Organisation d'une action inspirée du bioblitz sur le territoire Burdinale-Mehaigne (projet Natura'Liste) - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : réalisation d'inventaires des pollinisateurs

		(papillons de nuit, syrphes, abeilles...) - Redynamiser et faire vivre le GAN (Groupe Action Nature) et le réseau des bénévoles naturalistes en partenariat avec les associations et partenaires locaux (CNB...) et en lien avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs »
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation du barrage batraciens le long de la route de la Burdinale - Actions de la fiche GAL « Vers des systèmes agricoles plus résilients » - Mise en place d'aménagements agricoles en faveur de la petite faune des plaines - Aménagements des combles et clochers - Action en faveur d'espèces vivant le long des cours d'eau : Cincle plongeur et Bergeronnette des ruisseaux (fabrication de nichoirs, placement de nichoirs et suivi), Chauves-souris, Martin pêcheur... - Accompagnement des communes pour des appels à projets du type BiodiverCité (proposition de projets, conseil, réalisation sur le terrain, participation aux consultations citoyennes, expertise locale...) - Installation de bacs de boue pour les hirondelles et panneaux de sensibilisation à leur protection sur le territoire - Créer et restaurer des mares en visant prioritairement les zones propices au Triton crêté et à l'Alyte accoucheur - Actions et aménagements divers en fonctions des opportunités - Partenariat et soutien au communes de la réflexion à la réalisation de leurs projets nature et environnement : PCDR, BiodiverCité, Maillage Vert et Bleu, PST...	- Lancement d'un projet sur la nature « ordinaire » et la faune anthropophile. - Assurer la continuité du projet PRW123 sur la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet (suivi des nichoirs, suivis des populations...) - Réaliser un aménagement pour la Chevêche d'Athéna et les chauves-souris dans la morgue du cimetière de Burdinne - Redynamiser et faire vivre le GAN (Groupe Action Nature) et le réseau des bénévoles naturalistes en partenariat avec les associations et partenaires locaux (CNB...) et en lien avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » - Identification de sites intéressants supplémentaires pour proposer des actions et des aménagements sur des terrains publics mais nous allons également développer les partenariats avec les privés moyennant la mise en place de convention ou l'intervention du GAN Groupe Action Nature - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : actions diverses afin de favoriser les pollinisateurs (2024 à 2027) : - o Rédaction de plans d'actions en faveur des pollinisateurs pour le territoire et chacune des communes - o Rédaction de fiche de gestion et de mise en place d'aménagements favorables aux pollinisateurs - o Mise en place d'aménagements sur le terrain et gestion de sites en faveur des pollinisateurs - o Définir et aménager 4 sites vitrines sur le territoire - o Mise en place d'aménagement en faveur des pollinisateurs sur des terres agricoles - Finalisation du projet octroyant une subvention à 12 parcs naturels pour la réalisation de

		projets de préservation et de restauration de la biodiversité
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Mise en place et participation à des actions de gestion des espèces exotiques envahissantes en fonction des apparitions sur le territoire en partenariat avec le CRMA, les communes, le SPW... - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Lutte annuelle contre les solidages glabre et du Canada avec le CRMA - Action Raton laveur en partenariat avec le CRMA : information, sensibilisation...	- Finalisation de la mise en place et suivi d'une parcelle test pour la lutte contre les solidages exotiques (phragmite, fauche 4x par an et arrachage) en partenariat avec le CRMA - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : action concernant le Frelon asiatique en partenariat avec le projet du rucher didactique
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications, les réseaux... - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins » - Actions de sensibilisation en partenariat avec le CRMA, les communes, le SPW...	- Création d'une animation ou d'un atelier de sensibilisation aux E.E.E. - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : action concernant le Frelon asiatique en partenariat avec le projet du rucher didactique
- Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	- En fonction des opportunités et des projets, réalisation d'inventaires biologiques le long des cours d'eau	
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau ou autres activités - Soutien et/ou participation aux actions proposées par le CRMA et autres acteurs - Actions concertées avec le CRMA et GISER pour lutter contre les problèmes d'érosion	- Sensibilisation sur les CVP, les couverts végétalisés permanents - Travail sur l'irrigation des cultures, favoriser les techniques économes en eau, sensibiliser à la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation.
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Partenariat avec les communes pour l'aménagement de sites communaux (conseil, réalisation, suivi...) - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mares de Hannêche...) - Accompagnement des communes pour des appels à projets du type BiodiverCité (proposition de projets, conseil, réalisation sur le terrain, participation aux consultations citoyennes, expertise locale...) - Partenariat et soutien aux communes sur la réflexion à la réalisation de leurs	- Lancement d'un projet sur la nature « ordinaire » et la faune anthropophile - Assurer la continuité du projet PRW123 sur la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet (suivi des nichoirs, suivis des populations...) - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : proposer l'aménagement de différents sites afin de les rendre favorables aux pollinisateurs - Identification de sites intéressants supplémentaires pour proposer des

	projets nature et environnement : PCDR, BiodiverCité, Maillage Vert et Bleu, PST...	actions et des aménagements sur des terrains publics (mais également développement des partenariats avec le privé, moyennant la mise en place de convention ou l'intervention du GAN Groupe Action Nature)
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Projet « Les Apis jardins, le réseau des éco-jardins du Parc naturel » : - o Gestion du site web et de la page Facebook - o Visite des jardins des personnes qui souhaitent rejoindre le réseau - o Gestion du fichier des membres - o Organiser des ateliers et activités pour les membres du réseau - o Gestion de la bibliothèque - o Dynamiser le réseau et faciliter les échanges entre les membres - Entretien, aménagement et gestion du jardin naturel de la Ferme de la Grosse Tour qui servira de vitrine au projet : « Le jardin des pollinisateurs »	- Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : - o Proposer l'aménagement d'un jardin/site vitrine favorable aux pollinisateurs dans chaque commune du Parc naturel - o Conseiller et aider les privés qui souhaitent créer et gérer leur jardin au naturel
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratiquer une gestion différenciée dans nos actions - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins » et la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs »	- Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : organiser un atelier sur le désherbage alternatif et le jardinage au naturel pour les services communaux et les citoyens (partenariat avec Adalia) - Projet GAA C3PAux : mise en place d'essais favorisant la présence d'auxiliaires afin de réduire/supprimer l'utilisation d'insecticide - Projet Résilience-LEADER : mise en place de pratiques agroécologiques visant l'emploi de techniques économes en PPP
LIGNEUX CHAMPETRE : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers et des variétés du territoire	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Organisation d'une commande groupée d'arbres fruitiers - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoisier et arbres palissés, verger du site de la Motte, nouveau verger de Burdinne)	- Rédaction et mise à jour des conventions de gestion des vergers communaux - Redynamisation de l'antenne locale Diversifruits ou d'un groupe local autour de arbres fruitiers et arbres champêtres de manière globale

	- Partenariat pour des projets de plantations de vergers et arbres fruitiers avec les communes - Service de taille d'arbres fruitiers	
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Participation à la Fête des pommes - Organisation du « Cycle des arbres champêtres », une série de formations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...), aux arbres têtards et aux haies indigènes - Mise en valeur des vergers communaux dont le verger conservatoire de Burdinne (par le biais de panneaux informatifs permanents et l'organisation d'activités et d'animations)	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle des arbres champêtres », une série de formations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...), aux arbres têtards et aux haies indigènes - Participation à la Fête des pommes - Service de conseil - Aide et conseil aux particuliers et communes pour l'obtention des subventions verger du SPW	- Participation de notre nouveau chargé de mission « ligneux champêtres » et de nos ouvriers à des formations spécifiques (formation continue) - Modification du Cycle des ligneux champêtres suite à l'arrivée de notre nouveau chargé de mission - Publications thématiques via différents médias du Parc naturel
- Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers (conventions) ou pour les communes - Distribution annuelle de perches de saule - Commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Plantation et restauration via le Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat pour des projets de plantations de haies et d'arbres têtards avec les communes	- Modification du Cycle des ligneux champêtres suite à l'arrivée de notre nouveau chargé de mission - Externalisation de l'entretien et/ou restauration de quelques arbres têtards ou autres ligneux plus compliqués
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Participation à la Fête des pommes - Aide et conseil aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards du SPW - Participation à des activités en partenariats avec les communes lors de la semaine de l'arbre	- Modification du Cycle des ligneux champêtres suite à l'arrivée de notre nouveau chargé de mission - Etudier la faisabilité de partenariats avec des écoles ou des structures de formation (COF...) - Publications thématiques via différents médias du Parc naturel

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs		- Poursuivre une réflexion globale concernant les suivis biologiques réalisés par le Parc naturel (espèces visées, partenariats...)
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		
- Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Démarchage des agriculteurs pour favoriser l'installation de mesures favorables à la biodiversité - Installer des haies et buissons dans les plaines agricoles par des partenariats agriculteurs-chasseurs-communes - Installer des plots à Alouettes et multiplier les tas de fumier dans la plaine agricole - Sensibiliser les acteurs publics (communes) à la plantation de ligneux cohérente avec les exigences écologiques de la petite faune des plaines agricoles. - Diffuser la brochure « Cultiver et soutenir la biodiversité » et promouvoir les mesures développées par l'expertise du PNBM	- Actions dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : identifier et proposer des emplacements potentiels pour la mise en place de MAE renforçant le maillage écologique en faveur des pollinisateurs.
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Suivi technique des mesures et conseils de gestion aux agriculteurs - Agrainage des mesures en cas de déficit nutritif en hiver - Placer des panneaux d'informations sur les MAEC pour le grand public - Continuité des tables rondes, avec des rencontres individuelles pour la mise en place de MAE pour réduire l'érosion	- Actions dans le cadre de la fiche GAL-Résilience : - o Favoriser la multifonctionnalité des aménagements proposés par la PAC pour lutter contre le déclin de la biodiversité, l'érosion, - o Promouvoir le paysage - Actions dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : mise en relation des agriculteurs avec des producteurs de semences indigènes afin de proposer des contrats de culture.

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		- Finalisation et diffusion des fiches chemins creux avec recommandations de gestion (non réalisé en 2024 → report en 2025)
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Restauration et entretien du talus schisteux SGIB de Hosdent	
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	Actions récurrentes	Actions 2025
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes		Action finalisée
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		- Mise en place d'une communication sur la charte et les paysages : - o Mise en place d'un observatoire du paysage (action 2 PA Charte paysagère) - o Poursuite mise à jour de la page web
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Usage des canaux de communication existants : informer de l'évolution du projet - Animations ponctuelles sur la lecture des paysages - Présentation des fiches « entités paysagères » aux CCATM et services d'urbanismes - Organisation d'une journée de sensibilisation aux paysages pour les nouveaux élus (action 58 PA charte paysagère)
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		- Dans le cadre de la diffusion de la charte paysagère : mise à jour de la cartographie du site web (action 1 PA Charte paysagère)
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Avis d'urbanismes régulièrement remis par l'équipe - Poursuivre la rédaction d'avis pointus et spécifiques - Travailler sur certains projets en amont afin d'anticiper leur insertion dans le paysage, selon les opportunités et les demandes des communes	- Participer à la mise à jour des Schéma de Développement Communal suite à l'adoption du nouvel SDT - Participation à la réflexion sur les PST - Création d'une cartographie des zones urbanisables sensibles action 32 PA Charte paysagère)
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Schéma de recommandations de plantation de ligneux champêtres (action 12 PA charte paysagère) - Rédaction fiche explicative sur le bocage intravillageois (action 14 PA Charte paysagère)

Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire avec les spécificités paysagères traversées		
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	- Animations ponctuelles sur la lecture des paysages	
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise d'avis d'urbanisme pointus et spécifique - Actions de sauvegarde des vergers, des haies et des arbres têtards	- Poursuite de l'identification des points de vue méritant une protection, une gestion et une valorisation et intégration de ce travail dans une carte avec les PIP (réflexion sur une méthode commune des différents Parcs naturels wallons) (action 3 PA Charte paysagère)
ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage	- Remise d'avis dans le cadre de projet éolien - Participation / conseil pour le projet d'installation de panneaux agrivoltaïques	
MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	- Le Parc naturel souhaite le développement de la mobilité douce sans pour autant voir disparaître nos chemins et sentiers de terre et restera attentif au non-bétonnage des chemins	
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets	- Le Parc naturel porte une attention particulière au maintien du réseau actuel des chemins et sentiers de terre	- Collaboration avec l'ODR de Héron pour la réflexion sur un tracé possible pour le projet 1.6 du PCDR, sous réserve de l'avancement de la CLDR

	Actions récurrentes	Actions 2025
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	- Mise en place d'actions concrètes avec le GT tourisme de la plateforme Burdinale-Mehaigne et les partenaires qui en font partie	
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Proposer des activités à destination de tous (animations, formations, grands événements, ...) - Diffusion de l'agenda du Parc naturel	- Agenda semestriel dans le Journal du Parc naturel
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la Maison du Tourisme - Collaborer avec la FTPL et suivre les appels à projets	- Entretien des outils mis en place (Natur'Accessible, Sentier de Tyto...) - Développement et réflexion pour la réalisation d'outils didactiques, pédagogiques et d'animations sur le territoire afin de valoriser certains sites communaux (Moulin de Ferrières, Bois du Molu, la Quiétude à Fallais, Ferme de la Grosse Tour...)
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culture		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation de la Fête du Parc naturel & Cie avec les partenaires du territoire et des acteurs du patrimoine et de la culture, notamment les centres culturels - Tenue de stands ou animations lors de diverses activités du territoire qui valorisent le patrimoine rural et culturel (JWE, Fête de l'Espace samare, Fête des pommes....)	
Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl « Les amis du château de Moha ») - Gestion et aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye en partenariat avec la commune de Braives - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour - Partenariat avec la commune de Héron dans le cadre de son projet d'aménagement du Moulin de Ferrières et des terrains alentours	

Contribuer au développement de la vie culturelle et associative

Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	- Accueillir des expositions ou autres activités culturelles à la Ferme de la Grosse Tour (en fonction des opportunités) - Gestion et accompagnement du projet POT'COLL, le potager collectif - Gestion et accompagnement du projet de rucher collectif et didactique - Gestion du projet Four à pain - Amélioration continue du Jardin et du site pour l'accueil	- Mise en place du label « Bienvenue Vélos » - Vente de produits locaux pour les visiteurs
--	---	---

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement

Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	- Réalisation d'une réunion annuelle des agriculteurs favorables aux projets du Parc - Réalisation d'ateliers thématiques et de conférences - Communication sur les actions des agriculteurs favorables à la biodiversité : - o Pose de panneaux explicatifs - o Site web et réseaux sociaux - o Balades en champs	- Actions dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : - o Mise en relation des agriculteurs avec des producteurs de semences indigènes afin de proposer des contrats de culture - Actions dans le cadre de la fiche GAL-Résilience : - o Favoriser une autre perception des sols via la sensibilisation et l'adoption de pratiques d'agriculture de conservations des sols - Organisation de ciné-débats
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles	- Démarchage et sensibilisation des agriculteurs (rencontre en ferme, promotions de nouvelles mesures...) - Rédaction des démarches administratives pour les engagements agroenvironnementaux chez les agriculteurs demandeurs	- Travail sur le projet « Résilience » des systèmes agricoles : - o Mise en place d'actions de lutte contre l'érosion des sols et le déclin de la biodiversité - o Promouvoir les actions visant à améliorer le stockage de carbone organique des sols - o Sensibiliser les agriculteurs à l'emploi de pratiques agronomiques économes en eau - Travail avec les agriculteurs sur la démarche du Bilan Humique pour améliorer la teneur des sols en carbone organique et ainsi améliorer les propriétés des sols - Sensibilisation des agriculteurs à l'emploi d'intrants organiques (engrais, amendements de sol, etc.) - Actions dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » :

		○ Mise en relation des agriculteurs avec des producteurs de semences indigènes afin de proposer des contrats de culture
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	- Achat mutualisé de semences agroenvironnementales en vue d'obtenir des prix intéressants - Mise en place d'essais avec l'ASBL Greenotec visant la réduction des phytos. - Octroi de subsides pour la mise en place de mesures favorables à la biodiversité et d'autres services écosystémiques - Sensibilisation des agriculteurs par des conférences et visites de terrain sur des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité et l'environnement - Organisation tour de plaine pour la locale Greenotec - Animation d'un groupe d'agriculteurs favorables à la biodiversité en vue de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions concertées - Travail à la réduction des insecticides en grandes cultures, sensibilisation sur les techniques alternatives	
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	- Sensibilisation des agriculteurs pour la plantation de haies et buissons dans les plaines agricoles, en cohérence avec les exigences écologiques des espèces - Entretiens de vergers pâturés - Plantations de vergers pâturés	- Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques d'agroforesterie
Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Soutien à des manifestations comme la fête des pommes... - Marché de producteurs lors de la fête du Parc and Cie	
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	- Mettre en avant les producteurs via les animations réalisées dans les écoles	Faire le relai des initiatives via nos réseau de diffusion (notamment Facebook)
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	- Mieux faire connaître la réalité des agriculteurs du territoire par la réalisation d'ateliers thématiques lors de la fête du Parc naturel & Cie	- Valoriser les agriculteurs acteurs des projets C3PAux et Résilience-GAL dans l'emploi de pratiques agroécologiques et diffuser leur engagement auprès du grand public - Diffusion de soirées « cinéma-échanges » autour de thématiques

		agricoles partagées par les agriculteurs du territoire - Travail avec les communes sur le référentiel « Vivre ensemble » en collaboration avec le Collège des Producteurs (SoCoPro) et favoriser les échanges entre citoyens et agriculteurs sur le métier d'agriculteur et sur l'emploi des PPP
--	--	---

Valoriser les productions typiques du territoire

Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger et autres ligneux champêtres - Valorisation des fruits de nos vergers : - o Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel - o Etiquetage, livraison, vente, gestion des stocks... - o Utilisation des pommes du verger lors de diverses animations (écoles, club des petits naturalistes, fête des pommes, ...) - Soutien et collaboration avec l'antenne locale de Diversifruits	- Redynamisation de l'antenne locale Diversifruits ou d'un groupe local autour de arbres fruitiers et arbres champêtres de manière globale. - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : - o Développer une petite filière professionnelle en faveur des pollinisateurs (productions de graines de plantes indigènes avec Ecosem, réseau d'architectes et entrepreneurs de jardins...)
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Faire la promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils, ... - Entretien et valorisation des vergers communaux dont le verger conservatoire de Burdinne	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE

Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières

Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les	- Promouvoir des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités)	

habitats forestiers remarquables		
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	- Sensibilisation des sylviculteurs et agriculteurs pour l'aménagement des lisières forestières - Amélioration des lisières sur les sites communaux qui le permettent : - o Lisière du Bois du Molu à Wanze - o Lisières du Bois de Ferrières à Héron	

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2025
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki, bulletins communaux...) - Ecrire et diffuser des communiqués de Presse - Journal du Parc naturel en toutes-boîtes - Mise en valeur du Parc naturel et de nos lors de la Fête du Parc naturel et Cie	- Poursuivre la réflexion globale concernant notre communication - Amélioration du site Internet
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels		
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	- Journal du Parc - Publications à l'accueil - Etc.	- Finalisation de la mise en place des panneaux didactiques et indicatifs sur le site de la Maison du Parc naturel
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Gestion de notre site Internet www.pnbm.be - Gestion des réseaux sociaux et autres médias : - o Gestion de la page Facebook du Parc naturel - o Gestion du Groupe Facebook « Les Apis jardins » - o Gestion de la page Facebook Agriculture durable	Refonte complète du site Internet et des YesWiki via une entreprise externe
Publication annuelle et thématiques	- Journal du Parc (2x par an)	Brochure sur les arbres champêtres dans le paysage

		Diffusion de la Charte en bref
Animations/promenades/conférences/formation	- Nombreuses activités proposées à l'agenda - Cycle du fruitier et autres ligneux champêtres - Activités pour les membres du réseau « Les Apis jardins » - Tenue de stands lors de diverses activités - Balades guidées thématiques (aube des oiseaux, nuit des chouettes, nuit de l'obscurité, ...) - Animations sur les événements de nos partenaires (Centre culturel, journées du patrimoine, etc.) - Ateliers thématiques (plantes sauvages comestibles, aquarelle nature...) - Publication et mise à jour du catalogue des animations du Parc naturel à destination des écoles - Animations extra-scolaires en partenariat ou non avec d'autres acteurs du territoire : - o Club des petits naturalistes - o Animations lors des plaines de vacances des communes partenaires - o Stages pour les enfants de 6 à 12 ans (5 stages/an) - o Ateliers parents/enfants - Goût et couleurs d'ici : réponse à l'appel à projet et réalisation du projet si nous sommes sélectionnés - Rucher didactique et collectif : animations en collaboration avec les apiculteurs	- Création de malles pédagogiques pour nos activités et animations - Développement des animations scolaires et du projet « Ecole du dehors » - Animation sur les hirondelles et martinets à destination des écoles du territoire - Lancement du projet « Ecole du dehors » - Développement et réflexion pour la réalisation d'outils didactiques et d'animations sur le territoire afin de valoriser certains sites communaux (Moulin de Ferrières, Bois du Molu, la Quiétude à Fallais, Ferme de la Grosse Tour...) - Redynamiser et faire vivre le GAN (Groupe Action Nature) et le réseau des bénévoles naturalistes en partenariat avec les associations et partenaires locaux (CNB...) et en lien avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » - Fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » : - Animation et sensibilisation autour des pollinisateurs (animation dans les écoles, balades et activités grand public...) en lien avec le rucher collectif et didactique - Tours de plaine réguliers avec les agriculteurs - Organisation de conférence à destination des agriculteurs - Organisation de ciné-débats - Organisation de visites de ferme vertueuse en termes d'agro écologie
Panneaux didactiques	- Mise en place et entretien de panneaux didactiques ou informatifs sur des sites gérés ou aménagés par le Parc naturel	- Mise en place du balisage du sentier de Tyto - Création d'un contenu didactique pour le Bois de Ferrières (Héron) (commencé en 2024 avec pour objectif de terminer en 2025) - Développement et réflexion pour la réalisation d'outils didactiques, pédagogiques et d'animations sur le territoire afin de valoriser certains sites communaux (Moulin de Ferrières, Bois du Molu, la Quiétude à Fallais, Ferme de la Grosse Tour...)

Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités - Animations et guidances lors des activités organisés par nos partenaires (semaine de l'arbre, nuit de l'obscurité, JWE, ...)	- Pour 2025, la Fête du Parc naturel and Cie intègre le Rendez-vous champêtre organisé par l'ADL de Wanze dans une belle collaboration entre les deux organisations
Communiquer, diffuser ses connaissances	- Compilation de toutes les activités de l'objectif	- Les vendredis naturalistes : chaque vendredi ou presque, le pôle nature proposera une publication sur les réseaux sociaux (thématique environnement et nature)
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	- Entretien du jardin de la Maison du Parc naturel « Le jardin des pollinisateurs » - Entretien et suivi du verger conservatoire - Gestion et surtout accompagnement du projet POT'COLL, le potager collectif - Gestion et accompagnement du projet de rucher collectif et didactique - Gestion du projet Four à pain	- Continuer l'aménagement du Jardin des pollinisateurs
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune	- Héron : Moulin de Ferrières - Burdinne : Ferme de la Grosse Tour - Braives : sentier Natur'Accessible - Wanze : Bois du Molu (sentier de Tyto)	- Création d'un contenu didactique pour le Bois de Ferrières (Héron) - Développement et réflexion pour la réalisation d'outils didactiques, pédagogiques et d'animations sur le territoire afin de valoriser certains sites communaux (Moulin de Ferrières, Bois du Molu, la Quiétude à Fallais, Ferme de la Grosse Tour, ...) - Réflexion pour la création de 2 ou 3 modules didactiques supplémentaires sur le Sentier de Tyto
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête du Parc naturel & Cie	- Organisation de la Fête du Parc naturel & Cie	- Organisation d'un événement de type bioblitz sur le territoire Burdinale-Mehaigne (projet Natura'Liste)
Fête des Pommes et Poires	- Participation à la Fête des pommes organisée par la commune de Héron	
Marché du terroir		

2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

		Budget
I	Ventes et prestations	960.468,54
A.	Chiffres d'affaires	14.625,00
	Travaux (taille-plantations)	5.000,00
	Produits et dépliants	6.225,00
	Animations et guidance	3.400,00
	Variation d'encours	0,00
B.	Autres produits d'exploitation	945.843,54
	Forem	370.673,16
	Pouvoir Organisateur	38.000,00
	Cotisations des membres	1.800,00
	SPW - Fonctionnement	164.150,00
	SPW - Aménagement Territoire	22.043,36
	SPW - Valorisation Patrimoine naturel	58.171,00
	SPW - Biodiversité	38.780,00
	SPW – Nature	37.000,00
	SPW – GAA	45.070,00
	Fonds européen (Leader + , Life)	155.866,02
	Province	12.720,00
	Sponsoring	1.000,00
	Divers	570,00

II	Coût des ventes et prestations	960.000,00
A.	Approvisionnement marchandises	9.400,00
B.	Services et biens divers	140.950,00
	Loyers et charges locatives	6.050,00
	Frais d'entretien et réparation	11.300,00
	Fournitures faites à l'entreprise	23.700,00
	Rétribution de tiers	18.750,00
	Annonces, promotion, documentation	16.700,00
	Sous-traitants	19.500,00
	Autres frais spécifiques dont Leader +	44.950,00
C.	Rémunérations et charges salariales	807.050,00
D.	Amortissements et réduction de valeurs	2.000,00
E.	Autres charges d'exploitation	600,00

III	Résultat d'exploitation	468,54
IV	Produits financiers	700,00
V	Charges financières	400,00
IV	Produits exceptionnels	1.000,00
V	Charges exceptionnelles	0,00
XI	Résultat de l'exercice	768,54

2015-2025

PLAN DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE :

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	14	32
		Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
		Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
		Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	15	36
		Elaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
		Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	16	39
		Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction	17	41
		Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	18	43
		Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°	
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL				
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	19	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE				
	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	20	49
Valoriser le patrimoine			50		
2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	21	51	
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT				
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	22	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES				
	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	23	56
			Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		57
			Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		58
2	Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	24	59	
		Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire		60	
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIERE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES				
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	25	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	26	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
		<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be